



# Formulaire inscription ABV Montaignu-Vendée

Demande de licence saison 2024-2025



# Présentation

---

Bonjour à tous,

Une nouvelle saison d'athlétisme va commencer au 1<sup>er</sup> septembre 2024, et vous souhaitez adhérer à l'ABV Montaigu-Vendée, ou renouveler votre licence FFA. Selon votre situation, vous devez compléter tout ou partie des documents ci-joints :

- **Un formulaire d'adhésion** à remplir par tous sur le site de <https://admin.abvendee.fr/inscription>
- **Un Parcours Prévention Santé PPS** validé sur le site de la FFA <https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/>
- **Un questionnaire de santé pour tous les mineurs** (renouvellement ou création de licence). Si vous répondez oui à une des questions de ce questionnaire, vous devez présenter **un certificat médical** de moins de 6 mois.
- **Une autorisation parentale** pour les athlètes mineurs.
- **Attestation d'autorisation de sortie** pour les athlètes mineurs (fin de l'entraînement et compétition).
- **Un règlement intérieur** à lire avant d'apposer votre signature sur le formulaire d'adhésion.
  
- **Retour du dossier complet**, accompagné de votre règlement (chèques libellés à l'ordre d'ABV Montaigu-Vendée, par virement bancaire ou par chèques vacances ou bon sports) à :
  - **Laurent DUGAST 1 Bis Rue St Lazare La Marionnière - St Hilaire de Loulay - 85600 Montaigu Vendée**
- Pour toutes informations : Mail : [laurent.dugast@free.fr](mailto:laurent.dugast@free.fr) Tél : 06.79.44.31.31
- Pour toutes informations concernant les jeunes : [nicolas.monnier@wanadoo.fr](mailto:nicolas.monnier@wanadoo.fr) Tél : 02.51.31.83.32 ou 06.81.56.83.87
- Nous vous souhaitons une excellente saison sportive.
  - Le Bureau ABV Montaigu-Vendée
- \*\* : un email vous a été envoyé par [e-licence@athle.fr](mailto:e-licence@athle.fr) fin mai, si vous êtes concerné.
- « **RENOUVELEZ VOTRE LICENCE avec un nouveau certificat médical** »

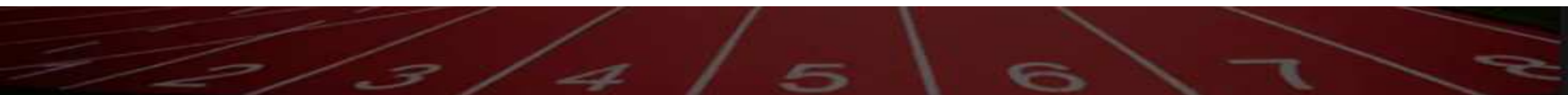


# FORMULAIRE D'ADHESION 2024/2025

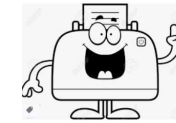


	Type de licence	Catégorie (prise en compte au 01/09/2024)	Année de naissance	Tarif renouvellement et avant le 15 Sept. Ou nouvelle licence	Tarif renouvellement après le 15 Sept.
A	Découv.	Eveil Athlétique (6-9 Ans) - Poussins (10 – 11 Ans)	2016-2018 2014-2015	110 €	120 €
B	Comp.	Benjamins (12-13 Ans) - Minimes (14 – 15 Ans)	2012-2013 2010-2011	130 €	140 €
C	Comp.	Cadets (16 – 17 Ans) - Juniors (18 – 19 Ans)	2008-2009 2006-2007	130 €	140 €
D	Comp.	Espoirs (20 – 22 Ans)	2003 – 2005	130 €	140 €
E	Comp./Runing	Seniors (23 – 34 Ans)	2002 - 1989	110 €	120 €
F	Comp./Runing	Masters (35 Ans et plus)	1990 et avant	110 €	120 €

N° Licence si renouvellement : _____	Création : Oui / Non (Rayer la mention inutile)
Nom : _____	Prénom : _____
Catégorie : A – B – C – D – E – F (entourer la catégorie correspondante)	
Date de naissance : ___ / ___ / ____ Sexe : F / M (Rayer la mention inutile)	
Adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
Téléphone fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___	Portable 1 : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Portable 2 : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
Nationalité : _____	Email : _____@_____
<input type="checkbox"/> <b><i>J'ai rempli le questionnaire sur internet et je n'ai pas besoin de certificat médical pour cette année</i></b>	
Date de certificat médical : ___ / ___ / ____	
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les termes	
Signature de l'athlète (ou des parents pour les mineurs)	



# Engagement bénévolat



- Afin de préserver la qualité des entrainements et le nombre pour petits et grands, nous avons besoin de vous. Pour nous donner les moyens de maintenir ces prestations, nous devons organiser différents évènements, afin de pallier le coût engendré par les différents entrainements, et les différentes compétitions à travers toute la France.
- Le Club ABV Montaigu Vendée organise trois évènements majeurs dans l'année, pour lesquels nous avons besoin de votre engagement.

Epreuves	Date	Besoins	S'engage à être bénévole
Trail de Montaigu Vendée	08/09/2024	100 bénévoles	<input type="checkbox"/>
Evènement piste hiver		20 bénévoles	<input type="checkbox"/>
Evènement piste été		40 bénévoles	<input type="checkbox"/>
Trail de la Digue	28/09/2024	Autant que possible	<input type="checkbox"/>

- Merci de cocher au moins 2 évènements.

(\*) en cas d'impossibilité sur l'évènement sélectionné, possibilité de se reporter sur un autre.

- Les athlètes méritent votre engagement, et le club aussi 😊
- Le bureau





## Réduction prix des licences

**PASS Culture Sports** : (Valable pour la saison 2024-2025 Réduction de 16€ (ou 32€ l'année précédente), utilisable par tous les lycéens, apprentis de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> technologiques et classes préparatoires

(fournir Pass Culture Sport avec : **85031 S/L ABV MONTAIGU VENDEE (Ligue athlétisme)**)

**PASS Sport-Culture pour les jeunes de 7 à 14 ans, saison 2024-2025** pour tous renseignements, aller sur le lien .

[www.montaigu-vendee.com](http://www.montaigu-vendee.com) - [mairie@montaigu-vendee.com](mailto:mairie@montaigu-vendee.com) Tél : 02 51 09 21 21

<https://www.montaigu-vendee.com/wp-content/uploads/sites/2/2024/02/DEP-A5-PASS-SPORT-CULTURE-2024-25.pdf>

**PASS 'SPORT** pour tous renseignements, aller sur le lien.

<https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/tout-savoir-sur-le-pass-sport>

Le pass Sport 2024 s'adresse aux jeunes qui sont :

- nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ;

•- nés entre le 1er juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;

•- nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés ;

•- étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024 - 2025

Ce pass donne droit à une réduction de 50 € sur le prix de la licence.

**Ne pas faire la déduction** si vous n'êtes pas en possession du document avec en-tête du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, au moment l'inscription, le club vous remboursera sur présentation de ce document, dans un second temps.

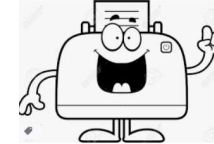
Pour faire la déduction, il est impératif de fournir le document reçu avec en-tête du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, informant du montant de cette aide, en même temps que l'inscription.

**Réduction 3<sup>ème</sup> licence pour une même famille** : Une réduction de 30 € est appliquée sur le prix de la 3<sup>ème</sup> licence.



## Correspondance

**Documents estampillés de cette petite vignette  
sont à imprimer et à retourner à :**



**Laurent DUGAST**

1 Bis Rue Saint Lazare La Marionnière – Saint Hilaire de Loulay

85600 Montaigu-Vendée

[laurent.dugast@free.fr](mailto:laurent.dugast@free.fr)

**Nicolas MONNIER**

12 Rue de la Vergnaie – ST Hilaire de Loulay

85600 Montaigu-Vendée

# Dossier complet



- La demande d'adhésion** enregistré sur le site <https://admin.abvendee.fr/inscription>
- Le Parcours de Prévention Santé (PPS) validé sur le site ffa**
- Le questionnaire de santé ou certificat médical pour les mineurs** selon les réponses au questionnaire de santé.
- Le règlement intérieur** signé
- La somme** correspondant au montant de la cotisation annuelle par chèque à l'ordre de l'ABV Montaignu Vendée, ou par virement. (En annexe, le RIB du Club)
- Autorisations parentales** signées.





## Informations complémentaires

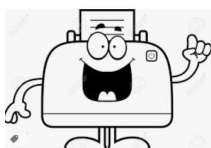
**Droit à l'image :** Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tous supports destinés à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation).

**i informatique et libertés :** (Loi du 6 Janvier 1978) ; Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur la fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent céder à des commerciaux. De plus, conformément aux dispositions de l'article 2.1.1 des règlements généraux, tout adhérent de la FFA accepte expressément la publication de ses données nominatives (Nom, Prénom, N° de licence, Date de naissance) dans les résultats des compétitions auxquelles il a participé. Il accepte que cette publication soit reproduite sur le site de la FFA. Tout adhérent dispose néanmoins de la possibilité pour des motifs légitimes, de s'opposer au traitement le concernant. Pour ce faire vous pouvez contacter le correspondant informatique et libertés de la FFA à [cil@athlé.fr](mailto:cil@athlé.fr)

**Assurances :** (Article L321-1, L321-4, L321-5, L321-6 du code du sport) : Le soussigné accepte l'assurance individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme (Cette assurance est comprise dans le prix de la licence)

**Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :** Conformément à l'article R.232-45 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné , \_\_\_\_\_, en ma qualité de \_\_\_\_\_ (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.





# Questionnaires de santé pour mineur sportif

(Certificat médical datant de moins de 3 ans et sans interruption)

Le Ministère des sports (Décret du 24 Août 2016 et arrêté du 20 Avril 2017) a modifié la réglementation portant sur la présentation du certificat médical pour pratiquer un sport.

Pour un renouvellement de licence, un certificat ne sera exigé qu'une fois tous les 3 ans (au lieu d'une fois par an). Les autres années, le licencié remplira un questionnaire de santé lui permettant de déceler d'éventuels facteurs de risques, qui nécessitera, le cas échéant, une visite médicale annuelle.

Donc suivant certaines conditions, il n'est plus obligatoire de présenter un nouveau certificat médical tous les ans, le certificat de la saison précédente sera utilisé si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire médical.

Attention, en cas de changement de licence, si vous aviez une licence « Athlé santé » ou « Encadrement » et que vous souhaitez un licence de type « Athlé compétition » ou « Athlé running », alors un certificat médical est demandé.

## **Comment remplir le questionnaire médical ?**

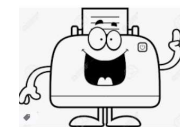
En tant que licencié, vous avez dû recevoir un mail de la FFA vous demandant de remplir votre certificat médical.

La procédure est très simple, cela ne prend que 5 minutes, et facilitera la tâche du secrétariat!

- Dans l'Email reçu, cliquez sur « Cliquez ici pour accéder à votre espace licencié »
- Puis lorsque vous êtes sur votre « espace licencié », cliquez en bas à gauche sur « Questionnaire santé » puis toujours en bas sur « Modifier ». Remplissez les zones concernant « l'année prochaine » et valider.
- Et voilà la FFA vous enverra un mail de confirmation dans les 24 heures.
- Si vous n'avez pas rempli le questionnaire en ligne, alors il faudra remplir le questionnaire papier fourni dans ce dossier.
- Enfin, si vous ne voulez pas remplir le questionnaire, il faudra un certificat médical datant de moins de 3 mois.



# Questionnaire de santé pour sportif mineur



• A remplir uniquement par tous les mineurs pour un renouvellement ou une création de licence.

• N° licence : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_ date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ Signature des parents :

<p><b>Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.</b></p>		
<b>Depuis l'année dernière</b>		
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

<b>Aujourd'hui</b>		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

## Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Le sportif mineur devra fournir un certificat médical d'absence de contre-indication pour obtenir ou renouveler sa licence. Consultez un médecin et présentez-lui le questionnaire complété (**relatif à l'âge du mineur**), que vous retrouverez sur le site : <http://abvmontaigu.fr/> dans la rubrique Club/Licence FFA).

## Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous n'avez pas de certificat médical à fournir pour votre enfant mineur. Simplement attestez, en remplissant ce questionnaire sur son espace personnel en ligne ou en retournant une version papier au Club, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

# Certificat médical

Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-2-2 du Code du Sport

- Je soussigné, Docteur .....
- Domicilié .....
- Certifie avoir examiné ce jour Mr/ Mme/ Melle .....
- Né(e) le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / Demeurant à .....
- Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, ou Sports en compétition.
  
- Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.
- Fait à ....., Le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_

- Cachet et signature du Médecin



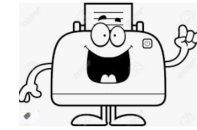
## Article 2,1,2 des règlements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme

Les personnes qui demandent une licence, à l'exclusion des non pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'**Athlétisme en compétition** pour les licences athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé découverte (à partir de la catégorie éveil athlétique) et Athlé option Running.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'**Athlétisme** pour les licences Athlé santé (Marche Nordique hors compétitions et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement).
- Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de 6 mois au moment de la prise de licence sur le SI-FFA.

# Autorisations parentales

Valable pour la saison 2024/2025



- Je soussigné Mr, Mme, Melle (rayer les mentions inutiles) :  
.....
- Demeurant à : .....
- CP ..... Ville .....
- N° de Téléphone ..... Portable : .....
- E-mail : .....
- Autorise mon enfant : Nom : ..... Prénom : .....

**A prendre le car où tout autres types de transport (voiture de bénévoles, de responsables, d'entraîneurs etc.)** chaque fois que cela sera nécessaire au cours des activités du club.

J'autorise également les responsables de mon enfant à prendre toute décision de soin, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en cas de nécessité constaté par un médecin, et ce dans l'impossibilité de me joindre.

Cette autorisation parentale reste valable tout au long de l'année sportive 2024/2025.

- Médecin de Famille : Nom : .....
- N° tél. : .....
- Préciser les allergies éventuelles : .....
- Écrire "Lu et approuvé", dater et signer

## • ATTESTATION DE SORTIE

- Je soussigné Mr, Mme, Melle (rayer les mentions inutiles) .....
- Demeurant à .....
- CP ..... Ville .....
- N° de Téléphone ..... Portable : .....
- E-mail : .....
- Autorise mon enfant : Nom : ..... Prénom : .....
- A quitter seul(e) le stade d'entraînement après la fin de la séance d'athlétisme pour se rendre par ses propres moyens à son domicile
- 
- Écrire "Lu et approuvé", dater et signer



# Règlement intérieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## • 1. RESPONSABILITÉ DU CLUB

- Celle-ci ne peut être invoquée que pendant les entraînements, durant les compétitions et le temps de trajet entre domicile et le stade, à condition que l'enfant ou le jeune ait répondu présent à l'appel.

## • 2. ASSURANCES

- Le Club possède une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés aux tiers et engageant sa responsabilité.

## • 3. LICENCES

- La prise de licence implique la participation de chaque licencié aux compétitions proposées. En cas d'empêchement, il y aura lieu de prévenir les entraîneurs

## • 4. COTISATIONS

- La cotisation annuelle est payable à l'inscription. Le règlement en plusieurs fois est admis (maximum 3 chèques, et à raison d'un encaissement par mois)
- **L'inscription vaut engagement auprès de la Fédération Française d'Athlétisme pour l'année sportive en cours sous le numéro 085031.** L'ABV Montaigu Vendée ne peut procéder à aucun remboursement de cotisation, quelle qu'en soit la raison

## • 5. SÉANCES D'ENTRAÎNEMENTS

- Afin d'assurer le bon fonctionnement des séances d'entraînements, les athlètes doivent arriver et repartir aux heures indiquées.
- Tout retard ou départ anticipé de l'entraînement devra être signalé aux entraîneurs et en particulier pour les athlètes mineurs, par un justificatif parental.
- Les entraîneurs ont toute autorité sur le déroulement des entraînements. Les athlètes doivent se conformer à leurs instructions.
- Aucun athlète ne devra quitter son groupe sans l'accord préalable de son entraîneur,
- Les entraîneurs sont les seuls habilités à délivrer toutes informations de quelque source qu'elles émanent.
- L'intervention des parents ou membres dirigeants du Club ne saurait être tolérée, lors de l'entraînement.

## • 6. COMPÉTITIONS - DÉPLACEMENTS

- Les transports en compétition sont assurés par les parents.
- Lors des déplacements, rappel aux parents de respecter le code de la route, par sécurité pour les enfants transportés.
- Les parents sont invités à participer au jury des compétitions.

## • 7. RESPECT ET UTILISATION DU MATÉRIEL DU CLUB

- Le matériel est propriété du club ou le la municipalité, et, à ce titre il appartient aux athlètes d'en faire bon usage.
- Dans le cadre des entraînements, il est formellement interdit d'utiliser du matériel n'appartenant pas au Club.
- A l'issue de l'entraînement, les athlètes doivent participer au rangement du matériel.

## • 8. MAILLOTS

- Le Club vend pour 5 € aux athlètes Eveil Athlé et Poussin le maillot, dont le port est obligatoire à chaque compétition. Pour les catégories supérieures les maillots seront en vente et/ou à commander auprès de Alexandra Mazoué tél : 0666978162 Mail : [alexandramazoue@gmail.com](mailto:alexandramazoue@gmail.com) en début de saison.

## • 9. DISPOSITIONS ANNEXES

- Les chewing-gums, bonbons de toutes sortes sont **FORMELLEMENT INTERDITS** dans l'enceinte du stade, les bijoux, baladeurs, téléphones et autres objets sont fortement déconseillés
- Il est strictement interdit de fumer sur les lieux de pratique sportive ou d'introduire des boissons alcoolisées ou substances toxiques et néfastes pour la santé des athlètes.
- Les athlètes restent responsables de leurs effets personnels y compris dans les vestiaires.
- Les athlètes souhaitant inviter un ou plusieurs de leurs amis à assister aux entraînements doivent demander l'accord aux membres du comité directeur du club, seulement pour 2 entraînements et avec une décharge signée par les parents
- L'acceptation de ce règlement intérieur est renouvelée par tacite reconduction chaque fois que la licence est renouvelée

## • 10. SANCTIONS

- **Le sport nécessite une discipline acceptée par tous ; en cas de débordement caractérisé et répété d'un licencié, le club se réserve le droit de prendre à son encontre des sanctions allant jusqu'à l'exclusion provisoire, voire définitive**

• A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

• **Signature de L'athlète (et des représentants légaux s'il est mineur)**



# RIB du club



- Attention :

Afin de rapprocher votre virement à votre licence, merci de bien mettre le nom et prénom de l'athlète (N° de licence) dans le libellé de l'opération du virement.

**CRÉDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDÉE**  
44949 NANTES CEDEX 9

**BORDEREAU DE REMISE DE CHÈQUES EN € n° 7837525**  
ou RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN

Crédit sous réserve de vérification détaillée et de bonne fin

International Banking Account Number (IBAN) **FR76 1470 6001 5073 9307 9619 861**  
Bank Identification Code (BIC) **AGRIFRPP847**

Nom et adresse du bénéficiaire  
**ASSOC. ABV SECTION LOCALE  
CHEZ MR AIRIAU YVONNICK  
5 RUE DES HAUTS DE MIRVILLE  
MONTAIGU  
85600 MONTAIGU VENDEE**

Date de remise : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Nombre de chèques : [ ][ ][ ]

Signature

A remettre avec vos chèques signés au dos

Code banque **1 4 7 0 6** Code guichet **0 0 1 5 0** Numéro de compte **7 3 9 3 0 7 9 6 1 9 8** Clé RIB **6 1**

TOTAL REMISE à compléter dans tous les cas ▼

